



## Fiche signalétique

The Armor All/STP Products Company

44 Old Ridgebury Road  
Suite 300  
Danbury, CT 06810  
Tél. 203-205-2900

### 1. Identification du produit et de l'entreprise

**Nom du produit :** Traitement pour petits moteurs STP<sup>MD</sup> + octane

**Partie responsable :** The Armor All/STP Products Company  
44 Old Ridgebury Road  
Suite 300  
Danbury, CT 06810

**N° de téléphone pour information :** +1 203-205-2900

**N° de téléphone d'urgence :**

Pour une urgence médicale, faites le 1-866-949-6465 ou le 1-303-389-1332 (à l'extérieur des É.-U. et du Canada)

Pour une urgence en transport, faites le 1-800-424-9300 (Chemtrec) ou le 703-527-3887 à l'extérieur des É.-U. et du Canada (appel à frais virés)

**Date de préparation de la FS :** 19/11/2015

**Utilisation du produit et utilisations déconseillées :** Produit pour entretien automobile — Pour utilisation générale et professionnelle.

### 2. Identification des dangers

Remarque : Ce produit est un produit de consommation et est étiqueté conformément à la réglementation de l'U.S. Consumer Product Safety Commission et non pas aux règlements de l'OSHA. Les exigences relatives à l'étiquetage des produits de consommation ont préséance sur les exigences d'étiquetage de l'OSHA, de sorte que l'étiquette du produit ne comporte aucun élément d'étiquetage de l'OSHA illustré ci-dessous dans la FS.

**Classification SGH :**

Physique :	Santé :
Liquide inflammable — Catégorie 3	Toxicité aiguë — Catégorie 4 (par voie orale, par inhalation) Danger par aspiration — Catégorie 1 Cancérogène — Catégorie 2 Irritation cutanée — Catégorie 2 Toxicité pour certains organes cibles — Exposition répétée Catégorie 1 Toxicité pour certains organes cibles — Exposition unique Catégorie 3 (effets sur le système nerveux central)

**Éléments d'étiquetage SGH :**



**Danger!**



## Fiche signalétique

The Armor All/STP Products Company

44 Old Ridgebury Road  
Suite 300  
Danbury, CT 06810  
Tél. 203-205-2900

Mentions de danger	Conseils de prudence
<p>Liquide et vapeurs inflammables. Nocif en cas d'ingestion. Nocif par inhalation. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Provoque une sévère irritation des yeux. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer somnolence ou des vertiges. Susceptible de provoquer le cancer. Risque avéré d'effets graves pour les poumons à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.</p> <p><b>Conseils de prudence — Prévention</b></p> <p>Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. -Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mettre à la terre et liaison équivalente du récipient et du matériel de réception Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant. Utiliser uniquement des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre des mesures préventives contre les décharges électrostatiques. En cas d'incendie : Utiliser un brouillard d'eau, de la mousse, du dioxyde de carbone ou une poudre chimique pour l'extinction. Ne pas respirer les brouillards, les vapeurs ou les aérosols. Se laver la peau exposée soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser le produit seulement en plein air ou dans un endroit ventilé. Porter des gants de protection et des vêtements de protection.</p>	<p><b>Intervention</b> EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne PAS faire vomir. Rincer la bouche EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin. EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> <p><b>Stockage</b> Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef.</p> <p><b>Élimination</b> Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locale et nationale.</p>



## Fiche signalétique

The Armor All/STP Products Company

44 Old Ridgebury Road  
Suite 300  
Danbury, CT 06810  
Tél. 203-205-2900

### 3. Composition/information sur les composants

Composant	CAS No	Quantité
Kérosène hydrosulfuré	64742-81-0 / 8008-20-6	0 à 90 %
Naphtalène	91-20-3	1 à 10 %
Solvant naphta (pétrole), aromatique léger	64742-95-6	1 à 10 %
Polyoléfine alkyl phénol alkylamine	Exclusif	< 4 %
Méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse	12108-13-3	< 3 %
1,2,4-triméthylbenzène	95-63-6	< 3 %
Solvant naphta, aromatique lourd	64742-94-5	< 2 %
1,3,5-triméthylbenzène	108-67-8	< 2 %
Éthylbenzène	100-41-4	< 1 %
Cumène	98-82-8	< 1 %

L'identité spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) de la composition constitue un secret industriel.

### 4. Premiers soins

**Par inhalation :** Si des symptômes d'exposition se manifestent, transporter la personne à l'extérieur. Si la respiration devient difficile, administrer de l'oxygène. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin si des symptômes se manifestent et persistent.

**Contact cutané :** Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Laver la peau exposée au savon et à l'eau. En cas d'irritation ou de rougeur cutanées, consulter un médecin.

**Contact oculaire :** Rincer les yeux à grande eau pendant plusieurs minutes. Si une irritation ou d'autres symptômes se manifestent ou persistent, consulter un médecin.

**Par ingestion :** NE PAS faire vomir. Si la victime est parfaitement consciente, lui demander de se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin ou un centre anti-poison. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente ou somnolente.

**Symptômes les plus importants :** Irritant cutané. Peut causer une légère irritation oculaire. Nocif par inhalation. Nocif par ingestion. L'inhalation du brouillard ou des vapeurs peut causer des effets sur le système nerveux central, comme des étourdissements, de la somnolence, des maux de tête et des nausées. Danger par aspiration – peut pénétrer dans les poumons lors de la déglutition ou des vomissements et causer des lésions pulmonaires graves qui peuvent être fatales. L'inhalation répétée ou prolongée peut causer des lésions pulmonaires. L'ingestion peut aussi causer des troubles gastro-intestinaux, comme des nausées, des vomissements et de la diarrhée ainsi que des effets sur le système nerveux central. Contient des substances pouvant provoquer le cancer selon des données animales. Le risque cancérogène dépend du niveau et de la durée de l'exposition.

**Indication quant à la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial :** Une prise en charge médicale immédiate est nécessaire en cas d'ingestion pouvant entraîner un risque d'aspiration. Le produit peut pénétrer dans les poumons lors de la déglutition ou des vomissements et causer des lésions pulmonaires graves qui peuvent être fatales.



## Fiche signalétique

The Armor All/STP Products Company

44 Old Ridgebury Road  
Suite 300  
Danbury, CT 06810  
Tél. 203-205-2900

### 5. Mesures de lutte contre les incendies

**Moyens d'extinction appropriés (et inappropriés)** : Utiliser un brouillard d'eau, de la mousse, du dioxyde de carbone ou une poudre chimique. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau.

**Dangers spécifiques du produit** : Liquide et vapeurs inflammables. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les lieux clos et présenter un risque d'incendie ou d'explosion. Les vapeurs pourraient être plus lourdes que l'air et se déplacer le long des surfaces vers des sources de combustion éloignées et provoquer un retour de flamme. Les récipients fermés peuvent éclater s'ils sont exposés à des chaleurs extrêmes. Peut produire du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et des oxydes d'azote.

**Techniques spéciales de lutte contre les incendies** : Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome à pression positive et des vêtements de protection complets pour éteindre les feux dans les secteurs où des produits chimiques sont utilisés ou stockés.

### 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

**Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence** : Attention – risque de glisser. Éliminer toutes les sources d'ignition et ventiler la zone. Porter de l'équipement de protection approprié.

**Méthodes et matériau pour l'isolation et le nettoyage** : Arrêter le déversement à la source s'il n'y a pas de danger à le faire. Absorber avec une matière inerte. Recueillir dans des récipients appropriés pour l'élimination. Nettoyer la zone de façon appropriée puisque les matières déversées, même en petites quantités, peuvent présenter un risque de glisser.

**Précautions relatives à l'environnement** : Éviter le ruissellement dans les égouts pluviaux et les cours d'eau. Signaler les déversements, conformément aux réglementations locale et nationale. Aviser le Centre national d'information (National Response Center) si un déversement quelconque s'infiltra dans les voies navigables, la zone contiguë ou des rives attenantes.

### 7. Manutention et stockage

**Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité :**

Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs et le brouillard. Se laver la peau exposée soigneusement au savon et à l'eau après manipulation. Garder les récipients fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Ne pas permettre de fumer dans les zones d'utilisation ou de stockage. Tenir hors de portée des enfants.

Les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser les récipients vides.

**Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles :**

Stocker dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef. Stocker à l'écart des agents oxydants et autres matières incompatibles. Garder loin des flammes nues, des étincelles et des sources de chaleur excessive.



## Fiche signalétique

The Armor All/STP Products Company

44 Old Ridgebury Road  
Suite 300  
Danbury, CT 06810  
Tél. 203-205-2900

### 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

PRODUIT CHIMIQUE	LIMITE D'EXPOSITION
Kérosène hydrosulfuré (sous forme de vapeur totale d'hydrocarbures)	200 mg/m <sup>3</sup> MPT ACGIH VLE (peau)
Naphtalène	10 ppm MPT OSHA LEA 10 ppm MPT ACGIH VLE (peau)
Solvant naphta (pétrole), aromatique léger	5 mg/m <sup>3</sup> MPT OSHA LEA (sous forme de brouillard d'huile) 5 mg/m <sup>3</sup> MPT ACGIH VLE (par inhalation)
Polyoléfine alkyl phénol alkylamine	Non établi
Méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse (sous forme de Mn)	0,2 mg/m <sup>3</sup> MPT ACGIH VLE (peau) 5 mg/m <sup>3</sup> Plafond OSHA LEA
1,2,4-triméthylbenzène	25 ppm MPT ACGIH
Solvant naphta, aromatique lourd	Non établi
1,3,5-triméthylbenzène	25 ppm MPT ACGIH
Éthylbenzène	100 ppm MPT OSHA LEA 20 ppm MPT ACGIH VLE
Cumène	50 ppm MPT ACGIH VLE 50 ppm OSHA LEA (peau)

**Ventilation :** Une ventilation générale devrait convenir à une utilisation normale. Pour les activités au cours desquelles les limites d'exposition pourraient être dépassées, une ventilation mécanique (p. ex., un système d'évacuation local) peut être nécessaire pour conserver le degré d'exposition en deçà des limites applicables.

**Équipement de protection respiratoire :** Aucun dans des conditions normales d'utilisation. Pour les activités au cours desquelles les limites d'exposition sont dépassées, on recommande l'utilisation d'un appareil respiratoire approuvé par le NIOSH et doté d'une cartouche pour vapeurs organiques ou d'un appareil respiratoire à adduction d'air. Le choix de l'équipement dépend du type de contaminant et de sa concentration. Sélectionner conformément à la réglementation 29 CFR 1910.134 et aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Utiliser un appareil respiratoire autonome lors de la lutte contre les incendies.

**Gants :** Au besoin, le port de gants imperméables en néoprène ou en nitrile est recommandé pour éviter le contact prolongé ou répété avec la peau.

**Protection oculaire :** Des lunettes de sécurité ou de protection sont recommandées en cas de risque de contact oculaire.

**Autre équipement ou vêtement de protection :** Vêtements protecteurs appropriés, au besoin, pour éviter le contact prolongé ou répété avec la peau.



## Fiche signalétique

The Armor All/STP Products Company

44 Old Ridgebury Road  
Suite 300  
Danbury, CT 06810  
Tél. 203-205-2900

### 9. Propriétés physiques et chimiques

**Apparence et odeur :** Liquide à odeur d'hydrocarbure.

État physique : Liquide	Seuil olfactif : Non disponible
pH : Non déterminée	Pression de vapeur : 20 mmHg à 70 °C
Point initial d'ébullition/plage : Non déterminé	Densité de vapeur : > 1
Point de fusion/de congélation : Non déterminé	Pourcentage de volatilité : 100 %
Solubilité dans l'eau : Insoluble	Vitesse d'évaporation : Non déterminée
Viscosité : Non déterminée	Contenu en COV : Non déterminé
Densité : < 1	Température de combustion spontanée : Non déterminée
Coefficient de répartition eau/huile : Non déterminé	Extension de la flamme : Sans objet
Point d'éclair : 111 °F (43,4 °C) CC minimum	Inflammabilité (solide, gazeux) : Sans objet
Limites d'inflammabilité : LIE : 0,6 % (kérosène) LSE : 4,7 % (kérosène)	Température de décomposition : Non disponible

### 10. Stabilité et réactivité

**Réactivité :** Normalement non réactif.

**Stabilité chimique :** Stable dans des conditions normales de stockage et de manutention.

**Risques de réactions dangereuses :** Aucune connue.

**Conditions à éviter :** Tenir à l'écart des sources de chaleur excessive et des flammes nues.

**Matériaux incompatibles :** Agents oxydants et réducteurs puissants.

**Produits de décomposition dangereux :** Peut produire du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et des oxydes d'azote.

### 11. Données toxicologiques

#### Effets potentiels sur la santé :

##### **Dangers aigus :**

**Par inhalation :** Nocif par inhalation. L'inhalation du brouillard ou des vapeurs peut causer une irritation des voies respiratoires supérieures et des effets sur le système nerveux central, comme des vertiges, de la somnolence, des maux de tête et des nausées.

**Contact cutané :** Provoque une irritation cutanée. Un contact prolongé ou répété peut entraîner le dégraissage et l'assèchement de la peau et des dermatites.

**Contact oculaire :** Peut causer une légère irritation oculaire accompagnée d'une rougeur et de larmoiements.

**Par ingestion :** Danger par aspiration – peut pénétrer dans les poumons lors de la déglutition ou des vomissements et causer des lésions pulmonaires graves qui peuvent être fatales. L'ingestion peut aussi causer des troubles gastro-intestinaux, comme des nausées, des vomissements et de la diarrhée ainsi que des effets sur le système nerveux central, dont des vertiges, de la somnolence, des maux de tête et des nausées. Nocif par ingestion.



## Fiche signalétique

The Armor All/STP Products Company

44 Old Ridgebury Road  
Suite 300  
Danbury, CT 06810  
Tél. 203-205-2900

**Effets chroniques :** L'inhalation prolongée ou répétée provoque des lésions pulmonaires. Une surexposition prolongée ou répétée peut causer des effets nocifs hématologiques, rénaux, hépatiques et cardiaques.

**Liste d'éléments cancérogènes** La naphtalène, l'éthylbenzène et le cumène sont classés par le CIRC comme cancérogènes possibles pour l'homme (groupe 2B). Le naphtalène et le cumène sont classés par le NTP à titre de substances dont l'effet cancérogène chez l'humain est raisonnablement prévisible. Aucun des autres ingrédients de ce produit n'est inscrit sur les listes des substances cancérogènes du CIRC, du NTP ni de l'OSHA.

### Mesures numériques de la toxicité :

ETA calculé pour le produit :

DL50 orale : 1 386 mg/kg  
DL50 cutanée : 4 982 mg/kg  
CL50 par inhalation : 2,69 mg/L

Kérosène hydrosulfuré :

DL50 orale chez le rat : > 5 000 mg/kg  
DL50 cutanée chez le lapin : > 2 000 mg/kg  
CL50 par inhalation chez le rat : > 5,28 mg/L/4 h

Naphtalène :

DL50 orale chez le rat : 2 200 à 2 600 mg/kg  
DL50 cutanée chez le lapin > 2 000 mg/kg

Solvant naphta (pétrole), aromatique léger :

DL50 orale chez le rat : 3 500 mg/kg  
DL50 cutanée chez le lapin : > 3 160 mg/kg

Méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse :

DL50 orale chez le rat : 51,8 mg/kg  
DL50 cutanée chez le lapin : 140 mg/kg  
CL50 par inhalation chez le rat : 0,076 mg/L/4 h

1,2,4-triméthylbenzène :

DL50 orale chez le rat : 3 280 mg/kg  
DL50 cutanée chez le lapin > 3 160 mg/kg  
CL50 par inhalation chez le rat : 18 mg/L/4 h

Solvant naphta, aromatique lourd :

DL50 orale chez le rat : > 5 000 mg/kg  
DL50 cutanée chez le lapin : > 2 000 mg/kg  
CL50 par inhalation chez le rat : > 5,28 mg/L/4 h

1,3,5-triméthylbenzène :

DL50 orale chez le rat : 6 000 mg/kg  
DL50 cutanée chez le rat : > 4 000 mg/kg  
CL50 par inhalation chez le rat : > 24 mg/L/4 h

Éthylbenzène :

DL50 orale chez le rat : 3 500 mg/kg

Cumène

DL50 orale chez le rat : 2 910 mg/kg

### 12. Données écologiques

#### **Écotoxicologie :**

Kérosène hydrosulfuré :

Taux de charge effectif50 : Daphnia magna:  
1,4 mg/L/48 h

Naphtalène :

CL50 Oncorhynchus gorbuscha (saumon rose)  
1,4 mg/L/96 h



## Fiche signalétique

The Armor All/STP Products Company

44 Old Ridgebury Road  
Suite 300  
Danbury, CT 06810  
Tél. 203-205-2900

Solvant naphta (pétrole), aromatique léger : CL50 : Oncorhynchus mykiss 9,22 mg/L/96 h  
CE50 : Daphnia magna: 6,14 mg/L/48 h

Méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse : CL50 : Cyprinus carpio 0,21 mg/L/96 h  
CE50 Daphnia : 0,83 mg/L/48 h

1,2,4-triméthylbenzène : CL50 : Oncorhynchus mykiss 9,22 mg/L/96 h  
CE50 Daphnia Magna : 6,14 mg/L/48 h

Solvant naphta, aromatique lourd : CL50 : Oncorhynchus mykiss 25 mg/L/96 h  
CE50 : Daphnia magna: 1,4 mg/L/48 h

Éthylbenzène : CL50 Pimephales promelas (vairon à grosse tête) 14,4 mg/L/96 h

Cumène : CL50 Pimephales promelas (vairon à grosse tête) 6,32 mg/L/96 h

CE50 Daphnia Magna : 3,66 mg/L/48 h

### Persistante et dégradabilité :

Kérosène hydrosulfuré :

58,6 % en 28 jours

Naphtalène :

2 % du DBO théorique en 4 semaines

Méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse :

Moins de 25 % de dégradation en 14 jours.

Après une période d'adaptation des inoculums, l'éthylbenzène est biodégradé assez rapidement dans les eaux usées ou par des inoculums dans les boues activées.

### Potentiel de bioaccumulation :

Naphtalène :

Facteur de bioconcentration (FBC) de 23 à 146; ces valeurs de FBC indiquent que le potentiel de bioconcentration dans les organismes aquatiques est de faible à élevé.

Éthylbenzène :

FBC de 15.

### Mobilité dans le sol :

Naphtalène :

Varie de modérée à faible.

### Autres effets indésirables :

Aucune donnée disponible.

## 13. Données sur l'élimination

Éliminer conformément aux prescriptions des autorités locale, provinciale et fédérale.

## 14. Informations relatives au transport

**Description des matières dangereuses selon le département des transports (DOT) :** Non réglementé dans des conteneurs non-vrac (119 gallons et moins).

**Description des matières dangereuses pour le TMD au Canada :** Non réglementé dans des petits contenants

**Description des marchandises dangereuses selon le code IMDG :** UN1268, distillats de pétrole, n.s.a., 3, III, quantité limitée, polluant marin



## Fiche signalétique

The Armor All/STP Products Company

44 Old Ridgebury Road  
Suite 300  
Danbury, CT 06810  
Tél. 203-205-2900

### 15. Informations sur la réglementation

#### États-Unis :

**INVENTAIRE TSCA DE L'EPA:** Tous les composants de ce produit sont inscrits sur l'inventaire des substances chimiques du Toxic Substances Control Act (TSCA).

**CERCLA, Section 103 :** Ce produit a une quantité à déclarer (RQ) de 1 000 lb, fondé sur le RQ de 100 lb du naphtalène, présent à un maximum de 10 %. Les déversements de pétrole doivent être déclarés au Centre national d'information. De nombreux états ont des exigences de déclaration des déversements plus strictes. Déclarer les déversements conformément aux exigences des réglementations fédérale, provinciale et locale.

**Catégorie de danger sous SARA (311/312) :** Danger aigu pour la santé; Danger chronique pour la santé; Danger d'incendie

**SARA 313 :** Ce produit contient les produits chimiques ci-dessous qui sont assujettis aux exigences de déclaration annuelle de libération en vertu du SARA Titre III, Section 313 (40 CFR 372) :

Naphtalène à 10 %  
Méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse < 3 %  
1,2,4-triméthylbenzène < 3 %  
Cumène < 1 %

#### Canada :

**Loi canadienne sur la protection de l'environnement :** Tous les ingrédients sont inscrits sur la Liste intérieure des substances du Canada.

La présente FS a été préparée conformément aux critères du Règlement sur les produits contrôlés (RPC); elle contient tous les renseignements exigés par le RPC.

### 16. Autres informations

Classement NFPA (NFPA 704) :	Santé : 2	Incendie : 2	Instabilité : 0
Classement HMIS :	Santé : 2*	Incendie : 2	Dangers physiques : 0

DATE DE LA VERSION COURANTE : 19/11/2015

SOMMAIRE DE LA RÉVISION : Nouvelle FS.

DATE DE LA VERSION PRÉCÉDENTE : S. O.

LES DONNÉES FOURNIES SONT DESTINÉES UNIQUEMENT À UNE UTILISATION DANS UN CONTEXTE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL.